

Paris, le 04 janvier 2017

Bernard Jamonet  
Président du Conseil d'administration  
ANDRAL  
75, Quai d'Orsay  
75321, Paris, Cedex 07

Monsieur le Président,

Vous avez adressé un questionnaire à Jean-Luc Mélenchon pour connaître les positions de la France Insoumise concernant les retraites du privé et nous vous en remercions.

Il nous semble que la problématique centrale du financement des retraites aujourd'hui est davantage liée au chômage élevé et à la non-augmentation des cotisations patronales pour les financer, plutôt qu'aux régimes spéciaux ou aux différences entre les régimes de façon plus générale.

Pour assurer le financement durable des régimes de retraites solidaires, intergénérationnelles et par répartition, nous prévoyons la mise à contribution des revenus financiers des entreprises, l'augmentation du volume des cotisations (créations d'emplois, hausse des salaires, recul de la précarité, hausse de l'activité des femmes, ...) et de leur montant ainsi que la fin des exonérations fiscales pour les régimes de retraites par capitalisation.

Par ailleurs, pour que les retraités du privé aient une meilleure retraite, nous privilégions les mesures suivantes plutôt que la mise en place de régimes d'entreprise supplémentaires qui créent une inégalité entre les salariés, selon qu'ils sont recrutés dans une petite ou dans une grosse entreprise :

- Restaurer le droit à la retraite à 60 ans à taux plein et fixer la durée de cotisation pour une retraite complète à 40 ans
- Revaloriser les pensions de retraite au niveau du smic pour une carrière complète et porter le minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous invite également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, en librairie ou à l'adresse suivante : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-Responsable du programme de la France Insoumise.